



Travaux Publics

Titre Professionnel Maçon en voirie et réseaux divers

RNCP : 31605 • Formation qualifiante Niveau 3 En formation continue

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur.se.s d'emploi de plus de 16 ans.
- Salarié.e.s en contrat de professionnalisation.
- Salarié.e.s bénéficiant d'un PTP.
- Utilisation du compteur CPF.

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme. Certification CLEA souhaitée.
- Admission prononcée suite à un entretien individuel et phase de positionnement préalable pour définir le parcours de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule en entrées cadencées (3 à 5 par an) à raison de 35 heures hebdomadaires pour un parcours individualisé.
- L'alternance est constituée de cours en centre puis de stages en entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Nombreuses mises en pratique sur la plateforme TP du centre.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- L'individualisation des parcours permet de valider l'un ou les deux titres professionnels.
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte À Distance) pour une partie du parcours (apports théoriques).
- Cette formation favorise l'insertion professionnelle dans les entreprises de travaux publics comme maçon ou/et canalisateur.

Le salarié exerce son activité professionnelle essentiellement en extérieur. Il est possible de poursuivre vers d'autres formations (Permis poids lourds, ...).

- Possibilité de préparer le titre professionnel Canalisateur (niveau 3) délivré par le Ministère du travail après la validation des blocs de compétences B4, B5 et B6.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des compétences professionnelles certifiées par le Ministère du travail dans le secteur des travaux publics voirie et réseaux divers, canalisation.
- L'apprenant.e réalise des travaux de création ou d'aménagement de voirie, de maçonnerie, de raccordement aux réseaux humides et de construction de réseaux secs mais également du terrassement manuel ou mécanisé.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU TITRE PROFESSIONNEL

- Les blocs de compétences et de sécurité font l'objet d'une évaluation certifiante (théorie et pratique).
- Le titre professionnel Maçon Voirie et Réseaux Divers (niveau 3) sera délivré par le Ministère du travail après validation des blocs de compétences B1, B2 et B3.
- Possibilité de validation de certifications de sécurité, SST, HFBF (habilitation électrique TP) CACES catégorie A, AIPR.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle : Maçon / ouvrier voiries et réseaux divers ; ouvrier routier ; poseur polyvalent ; agent d'entretien des routes.
- Poursuite d'études : TP Canalisateur, TP Conducteur d'engin.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de rémunération et financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



Bloc	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	Formateur.trice.s
B1	MVRD-CCP 2 : Poser des bordures et caniveaux - Installation des dispositifs de sécurité (14 h) - Réalisation d'implantations secondaires (21 h) - Travailler à proximité des réseaux (14 h) - Mise en œuvre des bordures et caniveaux (91 h)	140	J. Garcia L. Goulley G. Bourgeois
B2	MVRD-CCP 1 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface - Installation des dispositifs de sécurité (14 h) - Réalisation d'implantations secondaires (21 h) - Construction de petits ouvrages urbains (105 h) - Pose des pavés et dalles manufacturés (70 h) - Réalisation d'un dallage béton (ouvrage) (35 h)	245	J. Garcia L. Goulley G. Bourgeois
B3	MVRD-CCP 3 : Construire les réseaux enterrés de faible profondeur - Installation des dispositifs de sécurité (14 h) - Réalisation d'implantations secondaires (21 h) - Travailler à proximité des réseaux (14 h) - Pose de gaines, fourreaux et des chambres de tirage pour réseaux faibles (28 h) - Pose de gaines, fourreaux et des chambres de tirage pour réseaux forts (28 h) - Réalisation d'un branchement particulier EP et leurs raccordements (70 h)	175	J. Garcia L. Goulley G. Bourgeois
B7	Savoirs de bases professionnels (Lecture de plan, mathématiques et informatiques appliqués, implantation, TRE ...)	70	J. Garcia G. Berdal
B8	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux	14	J. Garcia
B9	Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	14	E. Mazon
B10	CACES : Conduite des engins en sécurité R482 cat A	35	J. Garcia L. Goulley
B11	Habilitation électrique HF BF	7	J. Garcia
--	Stages en entreprise après chaque bloc de compétence (B1 à B6)	de 70 à 210	Tuteur.trice.s d'entreprise

MVRD : Maçon en Voirie et Réseaux Divers, 560 heures • CCP : Certificat de Compétences Professionnelles



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : rubrique "qualité"

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_013_V2

Dernière mise à jour : 01/09/2021